



# Protocole sanitaire au 2 novembre 2020

*A destination des parents d'élèves, des enseignants et du personnel OGEC*

Cette circulaire présente le nouveau protocole en vigueur dans l'école **à partir du lundi 2 novembre**. Il a été rédigé à partir du protocole sanitaire reçu de l'Education Nationale le 29 octobre. Vous trouverez les références au protocole national en *italique* et les changements par rapport au protocole mis en place depuis la rentrée en **gras souligné**.

**L'école est obligatoire.**

## 1- Accueil

*Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCoV2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable de l'établissement.*

Les horaires restent inchangés pour le matin. Nous comptons sur tous pour respecter la distanciation lors des temps d'accueil le matin et de sortie le soir (sortie échelonnée).

## 2- Accès aux bâtiments

*L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les accompagnateurs doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.*

Comme depuis la rentrée, seuls les parents de PS/MS sont autorisés à pénétrer dans les classes après désinfection des mains et port du masque. **Nous comptons sur chacun de vous pour respecter un maximum de trois parents à la fois dans la classe PS/MS et pour libérer la place assez vite, permettant un roulement rapide de toutes les familles.**

## 3- Brassage des élèves et distanciation

*La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise.*

*A l'école maternelle, la distanciation ne s'impose pas entre élèves d'un même groupe que ce soit dans les espaces clos que les espaces extérieurs. Dans les écoles élémentaires (à partir du CP), l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. La distanciation physique doit être maintenue, dans tous les cas, entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux). Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.*

**Le départ des élèves le soir après la classe sera étalé dans le temps : une sortie échelonnée sera de nouveau mise en place.**

- **16h25** : sortie des PS/MS (cour des maternelles) et sortir des GS/CP (cour des élémentaires)
- **16h30** : sortie des CE1/CE2
- **16h35** : sortie des CM1/CM2

**La circulation** des élèves dans l'école continuera de respecter un sens de circulation tout en limitant le brassage des groupes différents.

**Les récréations** seront organisées par groupe classe : des **horaires décalés**.

- **GS/CP** : 10h15 à 10h35 et 14h40 à 15h
- **CE** : 10h35 à 10h55 et 15h à 15h20
- **CM** : 10h55 à 11h15 et 15h20 à 15h40

**La restauration scolaire** sera organisée dans le lieu habituel. Nous continuerons de faire déjeuner les élèves d'un même groupe ensemble et, dans la mesure du possible, toujours à la même table. Une distance d'au moins un mètre est respectée entre les groupes

Pour permettre une telle organisation, l'organisation des deux services sera la suivante :

- **Premier service pour les classes PS/MS et GS/CP de 12h à 12h30**
- **Deuxième service pour les classes CE1/CE2 et CM1/CM2 de 12h45 à 13h15**

Un temps de désinfection des tables entre les deux services sera prévu.

Attention, modification des horaires pour la pause méridienne : pour les enfants de CE/CM qui mangent à la maison, la pause méridienne sera de 12h30 à 13h45.

Vous pourrez donc récupérer votre enfant à 12h30 et le déposer à l'école pour 13h30.

#### 4- Gestes barrières

*Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.*

##### Lavage des mains :

*Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :*

- *A l'arrivée dans l'école ou l'établissement*
- *Avant et après chaque repas*
- ***Avant et après les récréations***
- *Après être allé aux toilettes*
- *Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile*

*Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre.*

##### Port du masque :

*Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les personnels tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. Pour les élèves des écoles maternelles, le port du masque est à proscrire. **Pour les élèves des écoles élémentaires (à partir du CP), le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.***

**Les parents des élèves du CP au CM2 fournissent donc 2 masques par jour.**

##### Aération des locaux :

*L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment de déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 2 heures).*

#### 5- Nettoyage et désinfection

*Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.*

*Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de porte) est réalisé plusieurs fois par jour.*

*L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsqu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24h avant réutilisation).*

Le sol de chaque classe est nettoyé tous les jours. Le sol de la classe de maternelle est désinfecté chaque soir et celui des trois autres classes deux fois par semaine. Les tables sont désinfectées chaque soir. **Les points de contacts (poignées, interrupteurs, toilettes) seront désinfectés deux fois par jour, midi et soir.**

Les enfants ont accès aux jeux de cour dans les mêmes conditions que depuis la rentrée. **Par contre, la cabane à livres ne sera pas mise en service.**

Le matériel utilisé en classe (jeux, ateliers, matériel de sport) le lundi ne sera utilisé ensuite que le jeudi, sauf s'il a été désinfecté, et vice versa.

Les mois de mai et juin derniers nous ont montré qu'enfants, parents et personnels se sont investis dans le respect strict du protocole. Nous savons donc que nous pouvons compter sur tous pour que cette rentrée des vacances de la Toussaint se fasse dans les meilleures conditions possibles, malgré le contexte.

Mme CABRILLET Audrey,

Chef d'établissement